



TDR pour la réalisation de la BD Kouka N°18

I - Contexte et justification

Le Réseau national de Lutte anti-corruption (REN-LAC) est une organisation burkinabè de la société civile créée en décembre 1997. Son but est d'œuvrer à la garantie de la bonne moralité et de la transparence dans la gestion de la chose publique. Parmi ses principales actions, figure en bonne place la sensibilisation sur les méfaits de la corruption dans la société. Conscient que la lutte contre la corruption est l'affaire de tous, y compris les enfants et les jeunes, le REN-LAC a conçu et mis en œuvre depuis 2002, des actions de communication à l'endroit de ce public cible à travers une bande dessinée dénommée Kouka. Cette Bande dessinée (BD) constitue un rendez-vous majeur avec les jeunes scolaires au point d'être considérée de nos jours par les parents et les acteurs de l'éducation comme un puissant support pour la vulgarisation des messages anti-corruption dans les établissements scolaires au Burkina Faso.

La Bande dessinée Kouka connaît d'années en années un franc succès auprès des enfants, de sorte que les enseignants s'en servent de plus en plus comme outil pédagogique. Des témoignages de parents, il ressort également que ce support a un impact dans la vie des familles. Certains enfants encouragent leurs parents à non seulement refuser la corruption, mais aussi à la dénoncer. L'engouement constaté autour des aventures du héros Kouka, les résultats satisfaisants des différents Jeux concours et l'impact engendré par la BD encouragent fortement le REN-LAC à réaliser le 18^{ème} numéro de la BD Kouka pour l'année scolaire 2018-2019. Pour la réalisation de ce nouveau numéro, le Réseau souhaite recruter un scénariste chargé de faire des propositions de scénarios pour une nouvelle aventure.

II - Objectifs :

L'objectif principal est de réaliser la Bande dessinée Kouka N°18, destinée à sensibiliser la jeunesse sur les méfaits de la corruption.

De façon spécifique, il s'agira de :

- proposer un scénario pour Kouka 18 ;
- permettre à la jeunesse de détecter les faits de corruption ;
- convaincre la jeunesse du caractère nocif de la corruption ;
- éduquer et conscientiser les enfants et les jeunes sur les dangers de la corruption à travers la lecture, le jeu et le divertissement,
- contribuer à l'éducation civique et morale des enfants et des jeunes sur les conséquences de la corruption sur l'individu et la collectivité,
- rechercher l'adhésion des enfants et des jeunes dans la lutte anti-corruption par leur identification au héros Kouka.

III –Tâches du scénariste

Le scénariste a pour mission de produire le scénario sur la base duquel seront réalisées les caricatures.

Le scénario inspiré de l'actualité nationale très riche en ce qui concerne les actes de corruption doit être bâti autour de Kouka, personnage principal et héros de la BD. Comme d'habitude, le héros Kouka doit prendre une part active dans le scénario, en assurant un rôle accru de veille citoyenne dans la lutte anti-corruption.

Kouka est celui qui doit alerter ses camarades et ses proches sur le caractère immoral des auteurs d'actes de corruption, leur incivisme et les conséquences négatives de leurs actes sur la société. Les actions de veille citoyenne du héros doivent permettre la dénonciation des corrompus et des corrupteurs. Le personnage principal doit donc s'ériger en défenseur de la justice et de l'égalité afin d'être un exemple pour tous les jeunes de son âge qui doivent s'identifier à lui.

Pour cela, il est attendu :

- des dialogues courts, simples, clairs et concis ;
- la formulation de deux questionnaires du jeu concours : L'un à l'attention des élèves du primaire (niveau CE1 au CM2) et l'autre à l'attention des élèves du secondaire (du niveau de la classe 6^{ème} à la 1^{ère}). Les questionnaires visent à tester les connaissances, les aptitudes et pratiques des élèves

en matière de lutte contre la corruption. Ils permettront au REN-LAC d'évaluer l'assimilation par les enfants des messages véhiculés par la bande dessinée.

- Apporter les corrections nécessaires après l'impression de la Bande dessinée

La Thématique

La BD Kouka N°18, sera consacrée à la corruption dans le secteur de la santé. Le scénario sera axé sur les pratiques de corruption dans les centres de santé par exemple dans un Centre médical avec antenne chirurgical (CMA) d'une localité imaginaire.

Le scénario montrera au lecteur l'illégalité des actes de rackets dans les hôpitaux et la nécessité pour les citoyens de s'organiser pour les dénoncer. Il doit faire ressortir également la nécessité pour les acteurs de s'organiser en Comité de veille pour dénoncer ces pratiques illégales dans les centres de santé. Pour ce faire, le scénariste doit s'inspirer du rapport sur les présomptions de corruption dans le secteur de la santé au Burkina Faso. De façon détaillée :

- 1) Le scénario doit mettre à nu les formes classiques de corruption dans le secteur de la santé à savoir la rétribution induite d'un service normal et celle de la commission pour service illicite. Dans le premier cas, la faveur achetée auprès de l'agent peut l'être soit aux dépens de la caisse du centre de santé, soit aux dépens des autres usagers, ou encore aux dépens des règles et procédures normales. Dans le second cas, en lieu et place du racket, forme de corruption difficilement défendable publiquement, l'agent de santé privilégie la gratification ou autres formes de cadeau qui serait légitime car conforme à nos coutumes. Sauf que dans ce cas l'expérience montrera que l'auteur du cadeau espérait des faveurs ultérieures.
- 2) Des accompagnants arrivent à l'hôpital avec leur malade pour une intervention chirurgicale ou une césarienne. L'agent de santé qui les reçoit exige une somme de 100 000 F CFA avant toute intervention, alors que l'opération coûte tout au plus 23 000 F CFA. Et en lieu et place d'aller dans les caisses du CMA, ces sommes rackettées constituent une manne financière pour les agents qui se les partagent pour soit disant « arrondir leur fin du mois ». Le scénario doit ainsi insister sur la pression morale qu'exercent les agents de santé sur les accompagnants des malades.
- 3) D'autres formes de corruptions telles que la vente de médicaments par les agents de santé, les frais de laboratoires perçus directement par les agents, les détournements de médicaments de malades etc.

- 4) A partir d'un cas vécu par Kouka ou un de ses proches, et grâce à la contribution d'un groupe d'agents intègres, tous les autres cas sont révélés. Les agents intègres se rendent compte des abus de leurs collègues et décident courageusement de participer à la veille citoyenne à travers notamment la création d'un Comité anti-corruption (CAC) pour le CMA aux fins de :
- vulgariser et faciliter l'accès du citoyen à l'information sur les actes médicaux en procédant à l'affichage ;
 - établir régulièrement la liste des personnes responsables et de garde pour situer les responsabilités en cas de problème ;
 - accompagner et renforcer les missions annuelles d'inspection du CMA ;
 - instituer une commission prix des médicaments ;
 - recevoir et traiter les plaintes pour tentative de corruption au sein de l'établissement à travers la fixation d'une boîte à plaintes dont le dépouillement se fait chaque fin de semaine.
 - etc.

Les résultats de toutes ces actions devront être probants dans la BD et permettre d'améliorer la situation au CMA au grand bonheur des populations de la localité. Tous les corrompus et corrupteurs devront être sanctionnés. Le CAC s'implique dans la vie de l'établissement, contrôle la régularité des actes de tarifications et collabore avec tous les acteurs pour un fonctionnement transparent du centre de santé dans la commune au profit des populations. Cela en vue de montrer l'importance et le rôle des CAC dans la réduction des risques de corruption et des prestations publiques de qualité dans les centres de santé.

Le scénariste pourra aborder d'autres dysfonctionnements dans les centres de santé qu'il juge utile, cela en se basant toujours sur des cas avérés.

IV – Résultats attendus

Il est attendu du scénariste, un scénario de 25 pages maximum.

V - Soumission des offres

L'offre du scénariste devra comporter :

- un résumé du thème proposé par l’auteur, généralement appelé synopsis en cinq pages maximum.
- la compréhension des TDR et la méthodologie qui sera utilisée ainsi que le chronogramme de réalisation de la prestation si l’offre est retenue pour la suite du travail ;
- le (s) CV détaillé (s) du ou des scénariste(s) montrant les expériences en matière d’élaboration de scénario de Bande Dessinée;

Ces pièces devront être mises sous pli fermé portant la mention « **OFFRE TECHNIQUE** ».

Evaluation des offres

| Critères | Pondération |
|--------------------------------------|--------------------|
| Compréhension des TDR | 10 |
| Pertinence du synopsis | 30 |
| Pertinence de la méthodologie | 10 |
| Expérience de l’équipe de consultant | 20 |
| Offre financière | 40 |

L’offre ayant obtenu le total de points le plus élevé sera retenu.

L’offre financière intégrant tous les frais liés à la conception, l’écriture, les corrections du scénario devra être mise sous pli fermé avec la mention « **OFFRE FINANCIERE** ».

Les deux offres devront être mises dans une enveloppe unique fermée et cachetée ou paraphée avec la mention : « **Offre pour le recrutement d’un scénariste pour la conception et la réalisation de la Bande Dessinée KOUKA N°18. A n’ouvrir qu’en séance de dépouillement** ».

L’offre de soumission adressée au Secrétaire Exécutif du REN-LAC doit être déposée sous pli fermé au secrétariat du REN-LAC à Ouagadougou, au plus tard le 16 novembre à 15h00

L’ouverture des plis aura lieu le même soir à 15h15 en présence des soumissionnaires qui souhaitent y prendre part.

VI- Calendrier et planning prévisionnel de réalisation

| Activités | S1 | S2 | S3 | S4 | S5 | S6 | S7 | S8 | S9 | S10 | S11 | S12 |
|--|----|----|----|----|----|----|----|----|----|-----|-----|-----|
| Prise de contact | | | | | | | | | | | | |
| Proposition d'un scénario | | | | | | | | | | | | |
| Observations et suggestions des membres de l'équipe | | | | | | | | | | | | |
| Réécriture et adaptation du scénario | | | | | | | | | | | | |
| Finalisation du scénario en prenant en compte tous les amendements | | | | | | | | | | | | |
| Réalisation des planches par le caricaturiste | | | | | | | | | | | | |
| Remise des planches et du scénario à l'imprimerie | | | | | | | | | | | | |

N-B : - Le scénariste dispose d'un mois et demi pour élaborer et finaliser le scénario.

Le Secrétaire exécutif

Claude Wetta